

Chers parents,

Dans un souci de justice sociale et de nécessité pédagogique et avec la volonté de préserver des objectifs de santé publique, le gouvernement a indiqué ce 28 avril les premières mesures de déconfinement concernant la réouverture des établissements scolaires.

La réouverture des écoles se fera de façon très progressive, sur la base du volontariat des parents et dans le respect de conditions sanitaires strictes afin de garantir la sécurité de tous, élèves comme enseignants ou personnels des collectivités. Ainsi, les salles de classe pourront accueillir des groupes de 15 élèves maximum avec une distanciation d'au moins 1 m entre les élèves. Si les élèves ne seront pas soumis au port du masque, les personnels eux devront le porter chaque fois que la distanciation physique ne peut être assurée.

Cette reprise progressive de l'enseignement primaire (classes de maternelle et d'élémentaire) pourra ainsi être engagée à partir du 14 mai prochain. Les 11 et 12 mai seront dédiés à la préparation du corps enseignant et des personnels communaux à l'accueil des enfants et selon le calendrier suivant :

- Jeudi 14 mai : GS – CP – CM2 – enfants des professions prioritaires gérant la crise - fratries
- Lundi 18 mai : GS – ensemble des classes élémentaires - enfants des professions prioritaires gérant la crise - fratries
- Mardi 19 mai : maternelle et élémentaire

Afin de nous permettre d'organiser dans les meilleures conditions possibles l'accueil de votre enfant/de vos enfants, et sous réserve de l'évolution des directives gouvernementales, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire çï-joint. En cas de fratrie, il vous est demandé de remplir un questionnaire pour chaque enfant.

Ce questionnaire est à compléter et transmettre avant le mercredi 6 mai, délai de rigueur. Nous comptons sur la fiabilité de vos réponses pour estimer précisément le nombre d'élèves à accueillir et mettre en place une organisation pédagogique stable et conforme aux recommandations sanitaires.

Pour les familles qui ne souhaitent pas que leur(s) enfant(s) reprennent l'école en présentiel, et dans un souci de continuité pédagogique, l'enseignement à distance mis en place depuis le 16 mars continuera à être assuré par les enseignants selon les modalités qu'ils vous indiqueront.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement